

ABONNEMENT

Par année.....\$5.00
 Pour six mois..... 2.50
 Pour quatre m..... 1.00

Édition Hebdomadaire
 Pour l'année.....\$1.00
 Payable d'avance.

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES

Première insertion, par ligne... 0.10
 Tous les jours..... 0.05
 Trois fois par semaine..... 0.05
 Une fois la semaine..... 0.05

Avis de Naissance, Mariage ou Décès..... 0.05
 Pour les annonces à long terme conditions spéciales.

LOUIS LUSSIER, Rédacteur

"RELIGION ET PATRIE"

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

LE CANADA

Ottawa et Hull, 14 Sept. 1885

ASSEMBLÉE

On nous prie d'annoncer qu'il y aura une assemblée de tous les citoyens canadiens-français d'Ottawa, ce soir, à 8 heures, à la salle de l'Union St Joseph, coin des rues Dalhousie et York.

On se propose d'y faire adopter des résolutions demandant au gouvernement de commuer la sentence de Riel, et dans l'intérêt de la cause du chef métis, nous croyons devoir recommander à nos concitoyens de suivre la ligne de conduite tenue aux assemblées d'Hotelchela et de Lachine.

C'est celle qui doit définitivement triompher, et qui, à coup sûr, finira par soustraire Riel au verdict de mort qui pèse sur sa tête.

L'HON. SIR A. P. CARON

Vers les onze heures et demie, ce matin, environ cent vingt-cinq membres de la société St Jean Baptiste d'Ottawa, se rendaient au bureau de l'hon. Ministre de la Milice, pour le féliciter au sujet de sa récente élévation à la dignité de Chevalier-Commandeur de l'Ordre illustre de St Michel et de St George.

Parmi les personnes présentes, nous avons remarqué MM. S. Drapeau, P. H. Chabot, Col. Eug. Panet, C. Desjardins, Dr Valade, B. Sulte, F. Dionne, Ls. Dauray, O. Dionne, J. B. Jackson, Léon Davil, J. Gareau, Ls. Lussier, Ls. Gratton, J. E. Lemieux, J. O. Aubé, Alf. Côté, Dr Belleau, P. Boulet, E. Chateaubert, M. Archambeault, J. L. Olivier, etc., etc.

M. Drapeau, président-général de la société St Jean-Baptiste fut et présente à l'hon. Sir A. P. Caron l'adresse suivante :

A l'hon. Sir Adolphe P. Caron, Chevalier-Commandeur de l'Ordre de St Michel et de St George, Ministre de la Milice du Canada.

Monsieur, Vos compatriotes, les membres de la société St Jean Baptiste d'Ottawa, ont appris avec une légitime fierté et une vive satisfaction, l'honneur qu'il a plu à Sa Majesté notre très Gracieuse Souveraine de vous conférer, en vous nommant Chevalier-Commandeur de l'Ordre distingué de St Michel et St Georges.

Le zèle, aussi patriotique qu'éclairé, dont vous avez donné des preuves, dans l'accomplissement des devoirs sérieux de votre charge; le dévouement généreux et les qualités administratives qui vous ont permis d'étouffer, en quelques semaines, l'insurrection du Nord-Ouest, sont autant de titres qui vous désignent, à la faveur honorifique dont vous venez d'être l'objet de la part de votre Souveraine.

Pour nous, membres de la société St Jean-Baptiste d'Ottawa, convaincus que tout honneur accordé à un homme public rejaillit pour une large part sur la nation au service de laquelle il se dévoue, et d'une manière plus directe encore sur la race qui le compte parmi ses fils, nous avons cru de notre devoir de venir publiquement, sans distinctions de partis politiques, vous offrir ici nos félicitations sincères et chaleureuses pour la haute approbation qui vient de couronner vos heureux travaux.

Nous formons aussi des vœux pour que la Providence vous accorde de longs jours et que vous

puissiez continuer de jouir longtemps de votre nouveau titre. Veuillez nous permettre, enfin, d'offrir, en cette circonstance particulière, nos hommages et nos félicitations à lady Caron, et de lui présenter nos souhaits respectueux.

STANISLAS DRAPEAU, Président de la société St Jean Baptiste d'Ottawa.

J. L. OLIVIER, Secrétaire-archiviste, Ottawa, 14 Sept. 1885.

Sir Adolphe Caron répondit à peu près en ces termes :—

Monsieur le Président et Messieurs les Membres de la Société St Jean Baptiste d'Ottawa,

Depuis que notre Gracieuse Souveraine a bien voulu me conférer l'honneur dont vous parlez dans l'adresse que vous avez la bienveillance de me présenter, j'ai reçu de mes compatriotes, de mes amis et d'autres des témoignages d'estime qui, à mes yeux, sont plus précieux que tous les honneurs qui pourraient m'avoir été accordés. J'ai éprouvé un grand bonheur en voyant que mes compatriotes considéraient que l'honneur qui m'a été fait, rejaillissait sur eux, rejaillissait sur la nationalité Canadienne-Française, et à ce titre de Canadien Français je suis fier de la distinction qui m'a été offerte. Cet honneur pouvait d'avoir de prix qu'en tant qu'il était apprécié par mes compatriotes et mes amis, qui ont bien voulu dire qu'il ne m'a pas été donné sans raison. Et l'adresse de la Société St Jean Baptiste vient confirmer cette bonne opinion et l'approbation de ceux qui appartiennent à ma nationalité.

Monsieur le Président et messieurs, depuis mon départ de la Rivière du Loup, j'ai reçu dans la vieille ville de Québec, dans Ottawa et ailleurs de nombreuses adresses, ce qui m'a été excessivement sensible, mais, je dois le dire, nulle ne me toucha autant que celle de la société St Jean-Baptiste. Canadien Français avant tout, je ne puis oublier que je suis le fils d'un des fondateurs de la société St Jean-Baptiste de Québec. On ne saurait aussi oublier que cette société a rendu des services énormes, qu'elle a contribué plus que n'importe quelle autre organisation à servir notre nationalité et lui donner la haute position qu'elle occupe aujourd'hui. Je ne puis oublier non plus que durant neuf ans, mon père a été président de la société St Jean-Baptiste de Québec. Quand sa nomination comme Lt. Gouverneur de cette province eut lieu, je me rappelle qu'il me dit avoir éprouvé une satisfaction des plus sensibles, en voyant que la première adresse de félicitations qui lui était présentée, était celle de la société St Jean-Baptiste.

J'aimerais, monsieur le Président et messieurs, à trouver des expressions pour vous remercier de l'honneur que vous me faites aujourd'hui. Vous faites allusion aux services que j'ai rendus dans la malheureuse insurrection du Nord-Ouest. J'ai fait, ou du moins j'ai essayé de faire mon devoir au meilleur de mes connaissances. En faisant mon possible vers cette fin, je me suis rappelé que je représentais la race canadienne-française, et j'ai voulu montrer que dans ces circonstances difficiles les Canadiens-français appelés à faire leur devoir, pourraient le remplir aussi bien que les autres nationaux.

Je puis dire que pendant l'accomplissement de ces travaux, je n'aurais pu réussir à les remplir aussi bien que je l'ai fait, si je n'avais pas eu dans mon département des officiers dévoués, dont plusieurs, je le constate avec plaisir, font partie de la société St Jean-Baptiste.

Je vous remercie, monsieur le Président et messieurs, au nom de ma femme, qui se trouve absente en ce moment, d'avoir joint son nom au mien dans l'adresse que vous venez de me présenter. Elle apprendra cela avec plaisir, elle

s'intéresse à la société St Jean-Baptiste, car elle appartient à une famille canadienne-française, et je n'ai nul doute qu'elle aussi sera sensible à la démarche de la société St Jean-Baptiste qui a bien voulu me présenter cette adresse de félicitations pour l'honneur que Sa Gracieuse Majesté m'a conféré.

Encore une fois, M. le Président et messieurs, je vous remercie infiniment de votre bienveillante attention.

Ce n'est ici qu'une succincte analyse de la réponse de Sir Adolphe qui a été vivement applaudie.

LE MONDE ET LA POLITIQUE

Les libéraux de Joliette ont choisi pour candidat M. Louis Bazinet, cultivateur de Saint-Charles Borromée.

L'Expansion Coloniale, revue française illustrée, dit dans sa dernière livraison :

"Les gravures de notre prochain numéro seront sur notre ancienne colonie le Canada, pays si français de sang et de cœur."

Le World de Toronto est d'opinion que M. Sheppard, qui a outragé si odieusement le 65ème bataillon, aurait dû faire des excuses, même s'il avait été en état de prouver ses accusations.

M. Benoit, M. P., écrit de Saint-Gérard, rivière du Lièvre, qu'à la date du 5 septembre, il n'y avait pas encore eu de gelée dans cette région.

En avant donc pour la région de la Lièvre !

Le Globe n'est pas satisfait, mais pas satisfait du tout, de la nouvelle qui tend à faire croire qu'il va être sursis à l'exécution de Riel, afin de permettre à ses avocats d'en appeler au Conseil Privé de la sentence du tribunal de Regina confirmée par la Cour d'Appel du Manitoba.

Cela le chagrine très fort de voir que l'homme, pour la tête duquel M. Blake offrait naguères \$5,000, menace encore d'échapper à sa haine francophobe.

Nous recommandons l'organe gris de Toronto aux soins de la Patrie et de l'Electeur.

LES FAITS DU JOUR

Le lord-maire de Londres a ouvert une souscription pour venir en aide aux victimes du choléra en Espagne.

M. Emmanuel Tassé, administrateur de la Minerve, est arrivé d'Europe samedi soir par le Sardinian, de la ligne Allan.

Le comte de La Croix de Castries, lieutenant à bord du Bowet, et le vicomte de St Prie, lieutenant de la Flore, sont partis pour le Saguenay.

Mgr Taché, archevêque de Saint-Boniface, doit se rendre aujourd'hui aux Trois-Rivières. Sa Grandeur sera de retour demain à Montréal et partira immédiatement pour Manitoba.

Les commandants des divers camps militaires ont reçu ordre de suivre de près l'exercice du tir cette année, et de faire tout en leur

possible pour former les volontaires au service actif.

Le Post de Montréal s'est montré extrêmement sympathique aux Canadiens-français à l'occasion des derniers événements.

Il fait bon rencontrer la générosité et la justice à côté du fanatisme de race et de l'étroitesse de sentiments.



AUX CONTRACTEURS-MACONS.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au sousigné et endossées "Sommission pour égouts et trottoirs" suivant le cas, seront reçues jusqu'à midi, VENDREDI, 18 SEPTEMBRE 1885, pour les excavations, etc., requises pour la construction.

D'égouts en Briques et autres dans les rues York, Sussex, Lewis, Charles, Macdonald, Carleton, Bank, Gilmour, Scott, Florence et autres rues dans la Cité d'Ottawa, et pour trottoirs transversaux sur les rues Sparks, Queen, Metcalfe, O'Connor, Bank, Kent, Lyon, Bay, Gloucester, Nepean, Lisgar, Water, George, York, Clarence, Murray, St. Patrick, Susser, Dalhousie, Cumberland et autres rues dans la Cité d'Ottawa, sous les provisions du Règlement pour Améliorations Locales.

L'ouvrage sera divisé en six contrats séparés, suivant les plans et spécifications, qui peuvent être consultés au bureau de l'ingénieur de la cité, à l'Hôtel-de-Ville, Ottawa. La Corporation se réserve le droit d'accorder l'ouvrage en un seul ou en plusieurs contrats à une seule personne, et ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune commission.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque de banque acceptée, fait payable à l'ordre de l'ingénieur de la cité au montant de cent piastres pour chaque ouvrage que l'on veut obtenir; laquelle somme sera fournie si la soumissionnaire refuse de remplir son contrat quand on l'en aura requis. Si la soumission n'est pas acceptée, on remettra le chèque au signataire.

Toutes soumissions devront être faites sur des formules imprimées fournies à cet effet portant la signature "bona fide" du contracteur et de ses cautions, remplies d'une manière convenable et accompagnées du chèque exigé; sans cela elles seront mises de côté pour informelles.

ROBERT SURTEES, Ingénieur de la Cité, Bureau de l'ingénieur de la cité, Hôtel de ville, Ottawa, 11 Sept. 1885.

GRANDE EXPOSITION COLONIALE A LONDRES, ANGLETERRE, 1886.

CINQUANTE QUATRE MILLE PIÈDES RÉSERVÉS POUR LE CANADA.

Prendre Commission Royale d'Exposition depuis 1862.

L'EXPOSITION COLONIALE ET DES INDES qui s'ouvrira à Londres, Angleterre, le 1er de Mai 1886, doit se faire sur un grand pied, son but étant de faire époque dans les relations mutuelles de toutes les parties de l'Empire britannique.

Afin de donner plus de relief à cet événement, une Commission Royale a été émise pour tenir cette exposition, la première depuis 1862; et Son Altesse Royale le Prince de Galles en a été nommé Président par Sa Majesté.

L'espace considérable de 54,000 pieds carrés a été alloué à la Puissance du Canada, par ordre du Président Son Altesse Royale.

Cette Exposition n'est que pour les colonies et les Indes; ni le Royaume-Uni, ni les nations étrangères ne pourront y concourir; l'objet étant d'exhiber au monde entier ce que les colonies peuvent faire.

C'est la plus belle occasion offerte au Canada de montrer la place distinguée qu'il occupe, grâce aux progrès qu'il a faits dans l'agriculture, l'horticulture, les industries et les beaux-arts, les industries manufacturières, les améliorations les plus récentes apportées aux machines et instruments de fabriques, dans les travaux publics au moyen de modèles et dessins, aussi par un étalage approprié des immenses richesses qu'il possède dans ses pêcheries, ses forêts et ses mines et aussi en fait de farine.

Les Canadiens de toutes les nations et de toutes classes sont invités à venir et lutter d'auteur pour mettre le Canada sous son véritable jour comme première colonie de l'Empire britannique, et déterminer sa véritable position aux yeux du monde.

Il est d'intérêt de chaque cultivateur, producteur et fabricant de contribuer à cette exposition, vu qu'il a déjà été démontré qu'un développement de commerce suit toujours de semblables efforts.

Par ordre, JOHN LOWE, Secrétaire du département de l'Agriculture, Ottawa, 1er Septembre 1885.

D. GARDNER & Cie.
 66 et 68, rue Sparks

TOUTES MARCHANDISES DÉTAILLÉES AU PRIX DU GROS!

3,000 PIÈCES D'INDIENNES
 Patrons nouveaux et très jolis.
 Ces Indiennes doivent être vendues de 7c à 15c par verge.

1000 PIÈCES DE MOUSSELINE A ROBE
 Prix, depuis 10 cents à 20 cents la verge.
 Le plus beau lot de Marchandises qui ait été acheté à Ottawa.

Venez de bonne heure pour faire votre choix d'indiennes et de mousseline, chez

D. GARDNER & Cie.,
 NUMEROS 66 et 68, RUE SPARKS
 Importateurs Directs.

AMELIORATIONS LOCALES TROTTOIRS
 Dans le Quartier St. Georges, en la Cité d'Ottawa.

AVIS est par le présent donné que le Conseil de ville d'Ottawa va passer, conformément aux provisions de l'Acte Municipal Consolidé, des règlements pour la construction de trottoirs des dimensions suivantes dans les divers rues ci-après désignées :—

Du côté nord de la rue Rideau, entre les rues Chapel et Wurtemberg, un trottoir transversal de 3 pouces d'épaisseur et de 6 pi ds de largeur.

Du côté sud de la rue Rideau, entre le pont des Sapeurs et la rue Mosgrove, un trottoir transversal de 3 pouces d'épaisseur et de 10 pieds de largeur.

Le coût d'un trottoir de 2 pouces d'épaisseur, de 40 pouces de largeur et les frais de remplissage qui s'en suivent seront supportés par la corporation dans chaque cas. Les dits règlements pourvoient aussi à répartir et prélever le coût de ses travaux sur la propriété réelle qui doit en bénéficier, à condition cependant que la majorité des propriétaires de tels biens-fonds représentant au moins la moitié de leur valeur totale, ne présentent des requêtes contre telle répartition au Conseil-de-Ville d'Ottawa dans l'intervalle d'un mois à compter de la dernière publication de cet avis, soit du 24ème jour de septembre, A. D. 1885.

Ottawa, 10 septembre 1885.

W. P. LETT, Greffier de la Cité.

PLUMES D'AUTRUCHES
 Frisées, Nettoyées et Teintes

DANS LES
 Dernières Couleurs et Goûts

DE LA SAISON
 En Un Jour Après l'Ordre Donné

— AINSI —
VIEUX CREPE REMIS A NEUF
Alex. A. Coutellier
 TEINTURIER PARISIEN
 NO. 15, RUE, ELGIN, OTTAWA
 (Près de la rue Sparks.)

Grande Vente à Sacrifice
 DE
PORCELAINES, VAISSELLE ET VERRERIE

Tout doit être vendu au prix courant afin de faire place pour les nouvelles marchandises d'automne qui nous viennent d'Europe.

Par ordre,
C. S. SHAW & Cie.,
 Importateurs directs.

Ottawa, 21 Janvier 1884

Nous attirons l'attention du public sur le remède miraculeux BENATINE contre les hémorroïdes: Guérison certaine, remède général, en usage aux Etats-Unis et dans la Puissance

HEMORRHOÏDES—HANNUM'S BENATINE, LE S. L. REMEDE. BUREAU PRINCIPAL, 101 RUE SPARKS, OTTAWA